

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 10 (1913)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

---

---

DIXIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1913

---

---

## SEPTEMBRE

---

Nous voici de nouveau arrivés à la fin d'une année apicole, année qui nous a valu plus de déboires que de succès. C'est en vain que d'un mois à l'autre nous attendions une bonne miellée ; on allait de déception en déception. Ni soins multipliés, ni abondance de fleurs, richesse inouïe de corolles d'esparcette même, ne pouvaient changer ce triste résultat ; il était dit que le nombre 13 garderait sa vieille mauvaise réputation ! Nous voilà donc obligés de faire de nouveau un formidable assaut à notre bourse, si nous voulons conserver la vie à nos pauvres bêtes ! Ce que la nature leur a refusé, l'apiculteur doit le donner, mais copieusement et non chichement. Il faut qu'elles en aient assez jusqu'à la prochaine récolte et non pas seulement jusqu'en mars ou avril. Celui qui se dit je nourrirai encore au printemps s'il le faut, cela servira en même temps comme stimulant, fait un faux calcul ; si les abeilles en mars et avril, se sentent riches et bien approvisionnées, elles se développeront d'une manière bien plus normale (ni trop tôt, ni trop tard), que si on les dérange tous les jours par un nourrissage mal à propos.

Nous ferons donc sans tarder une revue consciencieuse de toutes les ruches (si on ne l'a pas déjà fait) pour évaluer la quantité de provision de chacune. Nous savons que trois décimètres carrés de rayons bien garnis de miel contiennent un kilogramme ; supposons que nous trouvions de cette manière dans une ruche huit kilogrammes de provisions nous saurons qu'il faut encore ajouter au moins douze kilogrammes pour être sûrs que la colonie en ait assez jusqu'à la prochaine récolte.

Avant de donner le sirop on ôtera les rayons qui ne sont pas occupés par les abeilles (sept ou huit rayons suffisent dans la plupart des cas pour l'hivernage) et nous plaçons les planches de partition. Si

dans les rayons ôtés il y a du miel, celui-ci sera désoperculé et les gâteaux seront placés derrière les partitions. Les abeilles videront aussitôt les cellules et porteront le contenu à l'intérieur.

Pour bien hiverner, une ruche a besoin :

1. Qu'il y ait un nombre d'abeilles assez grand pour pouvoir maintenir sans trop d'efforts la température normale dans le groupe ; nous réunirons donc toute population trop faible, de qualité médiocre ou mauvaise, à sa voisine.

2. Que la tranquillité ne soit troublée ni par une cause extérieure (secousses, oiseaux, chats, etc.) ni par une cause intérieure (absence de reine, manque d'eau, d'air, etc.) A cet effet, les ruches orphelines seront aussi réunies à leurs voisines.

3. Qu'il y ait assez de bonne nourriture à proximité immédiate au-dessus et à côté du groupe ; le sirop sera donné à temps pour que les abeilles aient encore le temps d'intervertir convenablement le sucre ; le sirop ne doit pas être trop liquide (deux kilos de sucre pour un litre d'eau).

4. Qu'il y ait à l'endroit du groupe assez de cellules vides pour permettre à toutes les abeilles de se cacher sous les plis du manteau.

5. Que les abeilles ne soient pas exposées aux contacts d'air, mais que les vapeurs produites puissent cependant échapper par le haut.

Chers collègues, faisons notre devoir ; donnons à nos pauvres bêtes qui, sans leur faute, sont dans la misère, ce qu'il leur faut pour qu'elles soient à l'aise ; elles nous le rendront. Les étouffeurs sont moins cruels que ceux qui les laissent mourrir de faim.

*U. Gubler.*

---

## A PROPOS D'UN RUCHER DANS UNE VALLÉE

### ENCORE PEU CONNUE DU HAUT-VALAIS

---

Celles de nos vallées où la pénétration ferroviaire n'a pas encore enlevé à leurs heureux habitants leurs coutumes de simplicité, leurs usages, leurs dictons et leur hospitalité désintéressée se font hélas de plus en plus rares. Heureux ?... Une utopie, me diront quelques-uns ! Ces montagnards ont la vie dure, ils peinent, ils souffrent au contraire !

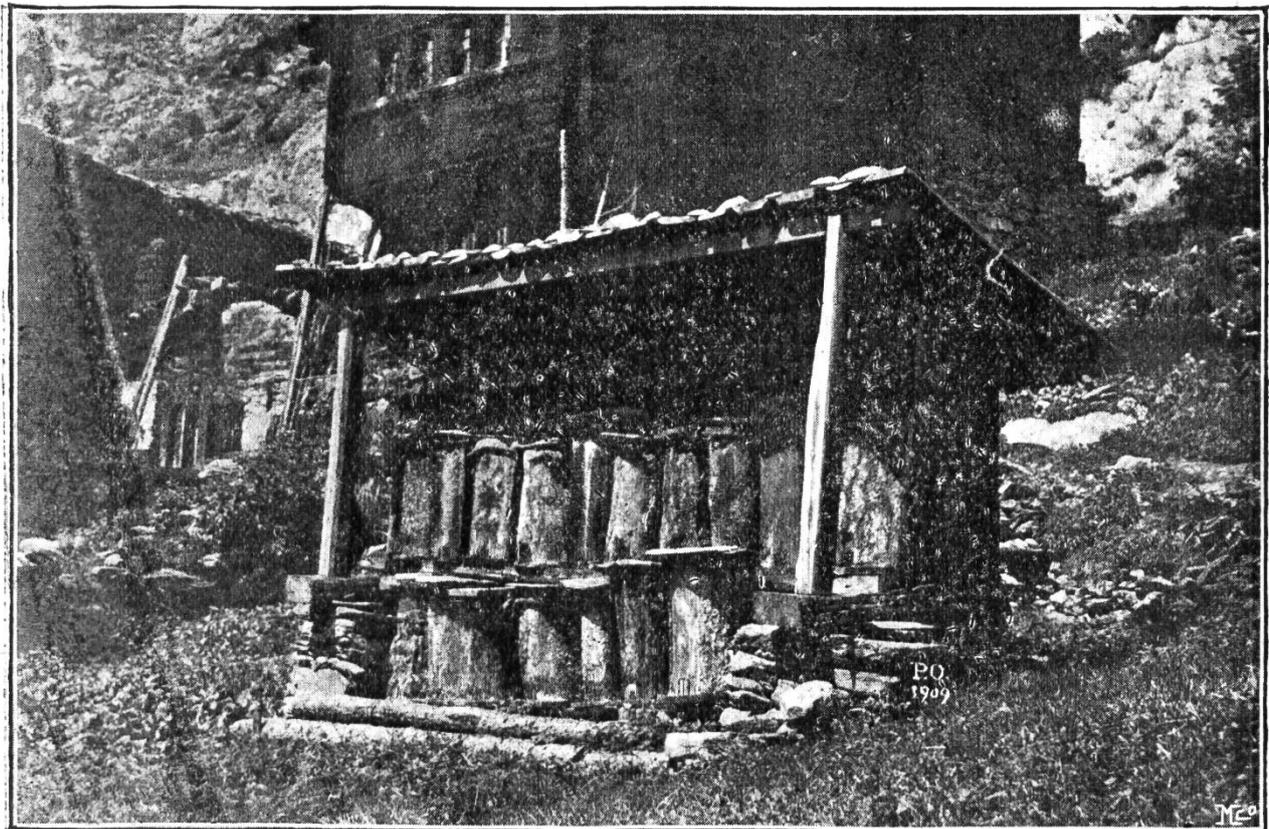
Eh bien, même dans ces chalets valaisans de haute montagne, formés d'une unique pièce, au-dessus de l'écurie souvent, où la fumée n'a comme seule issue que les espaces libres entre les dalles de pierres plates posées sur les poutres qui forment la charpente du toit, on vit cependant. On y passe même une partie de l'année, on y travaille, on

y est heureux aussi; on y chante souvent en faisant son devoir sans toujours invoquer des droits réels ou imaginaires.

Une des principales raisons peut-être est que leurs habitants ne sont pas toujours à la recherche d'un « point de comparaison », cette malheureuse épine dont les meneurs savent si bien se servir, dans les centres surtout, pour développer la haine et l'envie entre les citoyens.

L'apiculture y est parfois aussi primitive que ses habitants; et qu'ils sont pittoresques ces ruchers! Leur exploitation par des saisons souvent trop courtes pour les abeilles, est réduite au minimum des opérations et du rendement et les peines de leurs modestes propriétaires sont payées souvent de plus de piqûres que de miel.

Les colonies sont généralement placées sous l'auvent du chalet, d'autres sous un abri en planches, d'autres enfin sont tout simplement à « l'injure du temps ».



Le rucher — dont ci-joint la photographie prise dans le Lötschenthal à l'intention des lecteurs du *Bulletin* — est un hangar qui abrite un certain nombre de colonies logées soit dans des troncs d'arbres, soit dans des caisses hautes et étroites. Pour prélever le miel, on découvre la partie supérieure de cette habitation rustique et l'on détache le haut des rayons après en avoir chassé les abeilles vers le bas. Le propriétaire m'a expliqué très sérieusement, qu'à cette alti-

tude il était obligé de mettre chaque printemps à la portée de ses bestioles un peu de vin blanc et de viande afin de leur donner des forces au début de la saison nouvelle. Et voilà.... j'ai bien essayé de lui faire comprendre l'inutilité de la chose, mais il était si sûr de son affaire, que je n'ai pas insisté davantage. *Pierre Odier.*

## RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES DANS LE NUMÉRO 7

1. L'Italienne est-elle une race pure ?

Je réponds carrément et avec conviction : non.

2. Est-il prouvé qu'elle soit réfractaire à la loque ?

Avec non moins de conviction : non.

J'ai eu la loque dans mes ruchers et parle de choses vues et vécues ; les italiennes deviennent aussi vite loqueuses que n'importe quelle autre race et ne se guérissent pas plus vite. A plus tard des détails.

3. Est-il prouvé qu'elle a la langue plus longue que les autres races ?

Encore : non.

Je n'ai jamais remarqué que les italiennes, à nombre égal (ou plutôt à ruche égale) rapportent davantage que les croisées communes. Il y a cinq ou six ans, j'ai reçu une reine italienne soi-disant « trèfle rouge », ou fille de celle-ci. L'année suivante, malgré tous mes soins, elle était moyenne, deux ans de suite, elle essaima, l'année dernière, enfin, elle me donna une hausse, mais ne dépassa pas la moyenne ; cette année, elle est restée moyenne, mais plutôt bonne. Seulement, à présent, ce n'est plus une italienne pure, elle s'est croisée, et, en se croisant, s'est plutôt améliorée. En montagne, j'ai un petit rucher de pures italiennes, un autre de croisées, je ne vois pas que les italiennes soient supérieures, si elles avaient la langue plus longue on s'en apercevrait à la récolte, car il y a chez nous beaucoup de trèfle rouge.

Le croisement de l'Italienne avec la race commune est-il recommandable ?

Toujours : non.

Chaque race a ses qualités et ses défauts, et ce qui est une qualité dans telle contrée ou telle année, peut être un défaut dans une autre.

Pour bien diriger son rucher, il faut connaître ses abeilles, profiter de leurs qualités et tâcher de diminuer leurs défauts. Ce résultat sera plus vite atteint si l'on s'en tient à une race et en la sélectionnant.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet mais j'ai des essaims qui attendent une ration de sirop.

A la cinquième question :

L'acide formique est-il le meilleur désinfectant ? On peut répondre : Oui et non.

Pour le traitement d'une ruche loqueuse, c'est certainement l'acide formique qui donne les meilleurs résultats avec la moindre somme de travail. (Suivre pour cela les instructions du maître Ed. Bertrand.) Pour les lavages d'outils, de ruches, etc., on peut employer avec avantage d'autres désinfectants soit acide phénique, lysol, lysosome, etc. qui sont meilleur marché.

C. Auberson.

---

## COMPTABILITÉ APICOLE

---

Pour répondre à des vœux émis de divers côtés, la Société romande d'apiculture a nommé une commission de trois membres aux fins d'élaborer une comptabilité aussi simple que possible mise à la portée de chacun.

Tout d'abord, elle a examiné à fond la comptabilité utilisée chez nos confrères de la Suisse allemande (*Verein Schweizer-Bienenfreunde*) que nous trouvons un peu trop compliquée pour des personnes non versées aux opérations commerciales, très bien faite, elle présente une lacune n'ayant pas sa traduction en français d'autant plus qu'elle est rédigée avec des termes locaux rendant celle-ci quelque peu laborieuse ; pour ceux qui ont le privilège de connaître la langue allemande, ils trouveront chez M. le professeur Jul. Frei, à Binningen (Bâle) un modèle A et un livre B pour le prix de 2 fr. 25.

Un seul travail a été présenté par M. Tallant lequel du reste fort bien conçu et inspiré de la méthode dite américaine. Toutefois nous l'avons trouvé quelque peu compliqué et nous l'avons avec l'approbation de l'auteur, ramené à des proportions plus modestes, partant plus faciles lequel est présenté page

Nous supposons ici que chacun tient un livre de recettes et dépenses ainsi que cela se pratique chez toute personne soucieuse de ses intérêts, aux fins de limiter son budget et pour contrôler ses opérations domestico-financières.

Un simple cahier, voir même une feuille de papier qu'on divisera par doubles colonnes Doit et Avoir et en autant de chapitres que l'on désire voir figurer dans sa comptabilité suffiront pour nos opérations.

Il est bien entendu que :

*Doit* est synonyme de *Débit* soit *Recettes* ; *Avoir* est synonyme de *Crédit* soit *Dépenses*. Un compte qui reçoit (telle la caisse) doit être *Débité* et le compte qui fournit doit être *Crédité*.

Ceci compris, nous examinerons le premier projet (page 214) lequel se répartit en cinq chapitres : *Caisse, Rucher, Nourrissement, Rendement, Pertes et profits*.

La *Caisse* comprenant les versements faits à celle-ci pour payer les

achats, le produit de la vente du miel, cire, essaims ou tels autres objets que nous aurons vendus seront portés au *débit*.

Au *crédit* figureront les dépenses d'installation, achats de sucre, droguerie et autres acquisitions et le solde soit espèces en caisse ; à l'inventaire, le dit solde, s'il existe, nous vous le souhaitons, sera porté à nouveau au débit de la caisse pour l'exercice futur.

*Rucher*. Dépenses, frais d'installation au *débit* de ce compte lequel doit les avances qui sont faites pour lui.

*Nourrissement*. Achats de sucre au *débit* de ce compte, lequel a son importance, comme contrôle et statistique annuelle et comparative.

*Rendement*. Vente de miel, essaims, cire etc. au *crédit* de ce compte.

*Inventaire* de fin d'année ; d'aucuns prétendent que celui-ci doit être fait après la mise en hivernage. Nous n'y voyons aucun inconvénient. Toutefois nous ferons remarquer ici que, logiquement, celui-ci fait à pareille époque n'est qu'une espérance et non une réalité, car les déceptions du printemps peuvent apporter une grande modification, les pertes de colonies sont là pour le prouver, aussi pour ce qui nous concerne nous estimons que l'inventaire d'un rucher n'a de valeur réelle qu'à fin mars de l'année suivante, époque qui décide du sort et de la valeur des colonies pour la nouvelle campagne apicole.

Après avoir inventorié, soit dressé la liste de tous les objets, ruches, colonies, cadres et demi-cadres<sup>1</sup>, vides et construits, cire, bibliothèque (pour mémoire), nous verrons immédiatement si nous dépassons le total des frais d'installation, dans ce cas nous ferons un amortissement sur tous les objets sauf sur les cadres et demi-cadres en bon état, les colonies et les essaims de façon à balancer le capital engagé. Cette somme ainsi ramenée à une valeur moindre nous la porterons au *crédit* du compte *Rucher* pour le solde, et au *débit* pour le compte de l'exercice futur.

Inventaire 493 fr. 30, amortissement 9,4 %, nous portons 446 fr. 85 au *crédit* du compte *Rucher* et le solde à nouveau au *débit* du même compte.

*Pertes et profits* (voir page 215). Ce compte est improprement dénommé Profits et pertes puisque les pertes sont portées au débit et les profits au crédit.

*Nourrissement* (voir page 215). Etant une perte, nous balancerons ce compte en le créditant et en portant la somme de 73 fr. 30 au *débit* de *Pertes et profits*.

*Rendement* (75 fr. voir page 215). Etant un profit, soit vente du miel, nous balancerons ce compte en le *débitant* de 75 fr. et portant pareille somme au *crédit* de *Pertes et profits*.

<sup>1</sup> Nous estimons à l'inventaire une forte colonie 12 fr., cadres en plus 1 fr. 50 pièce, un nucléi soit essaim 5 fr., les 1/2 cadres 80 c., la cire 74 c. le kilo.

Comme il nous reste un excédent de 1 fr. 70 (voir page 215) au *crédit Pertes et profits*, nous débiteurons le compte de cette somme pour le solder et porterons 1 fr. 70 au *crédit* de *Rucher*.

Il nous restera au Bilan, soit position de notre exploitation, en *caisse* 33 fr. 15.

*Rucher* (actif) 446 fr. 80.

Le deuxième projet réduisant cette comptabilité à trois chapitres seulement, notre conviction est que c'est encore plus compréhensible et donne le même résultat ; nous aurons donc : *Caisse*, *Rucher* et *Pertes et profits*.

*Caisse* portant à l'*Avoir* toutes les dépenses ayant trait au rucher, soit au compte de *Pertes et profits* et nous porterons au *débit* de ces deux comptes les sommes. Exemples : le matériel, les ruches et les colonies pour le *Rucher* ; le sucre et la droguerie par *Pertes et profits*.

Totalisant les prélèvements faits pour le rucher sur notre livre Recettes et dépenses nous les porterons au *débit* de la *Caisse* du rucher.

Les sommes que nous recevrons, produit de la vente du miel, cire, essaïms, etc. seront portées au *débit* de la *Caisse* d'une part et au *crédit* du compte *Pertes et profits* d'autre part.

Bouclons nos écritures, nécessairement le *crédit* de la *Caisse* doit excéder en nombre le *débit* de celle-ci ; la différence, soit le solde, *espèces en caisse* sera porté au *débit* de celle-ci d'une part et au *crédit* compte nouveau d'autre part.

Nous dressons notre inventaire comme il est dit plus haut en estimant au prix d'achat, soit au prix de revient, tous les articles achetés dans le courant de l'année.

Il est bien entendu que les cadres construits sur feuilles gaufrées viennent s'ajouter à l'actif de même que les essaïms ; nous verrons immédiatement si nous avons augmenté les frais d'installation, dans ce cas nous ferons un amortissement, de façon à balancer le capital engagé, somme que nous porterons au *crédit* du compte *Rucher* pour le solder et au *débit* de ce compte pour l'exploitation future.

Reste le compte de *Pertes et profits*. Nous additionnons le *débit* et le *crédit*, la différence en plus au *débit* sera un *boni* que nous aurons portée au *crédit* du compte de *Rucher* et au *débit* du compte *Pertes et profits*, ou mieux ne pas porter cette somme de 1 fr. 70 au compte *Rucher*, mais la porter à *Pertes et profits* d'une part au *débit* et au *crédit* du compte nouveau pour mémoire si cette somme est de peu d'importance.

Nous croyons notre travail terminé en l'ayant rendu aussi simple que possible, laissant le champ libre à l'initiative de chacun de créer des comptes plus ou moins fantaisistes et arriver au même résultat.

1<sup>er</sup> juin 1913.

J.C.

## Comptabilité du Rucher de J. TALLANT,

						CAISSE	
						DOIT	AVOIR
					TOTAUX		
N° 1	Janvier	10	Notre apport de fonds en espèces .	Fr.	600 —	600 —	— —
» 2	»	10	Achat de la « Méthode Peter » .	»	5 25	— —	5 25
» 3	»	10	Achat de timbres-poste .	»	2 —	— —	2 —
» 4	Février	4	Payé entrée et cotisation Société d'apiculture de Cossonay .	»	3 —	— —	3 —
» 5	»	5	Achat de « La conduite du Rucher » .	»	1 55	— —	1 55
» 6	Mars	1	Payé abonnement 1912 au <i>Bulletin</i> .	»	2 25	— —	2 25
» 7	»	2	Payé facture Fesch .	»	8 75	— —	8 75
» 8	»	2	Idem .	»	59 70	— —	59 70
» 9	»	9	Payé port d'une ruche Fresch .	»	1 10	— —	1 10
» 10	»	16	Payé facture Secretan .	»	300 —	— —	300 —
» 11	»	16	Payé transport à Gland .	»	6 40	— —	6 40
» 12	»	16	Payé port de ruche Hess .	»	0 95	— —	— 95
» 13	»	16	Payé ruche Hess .	»	23 —	— —	23 —
» 14	»	24	Achat de 5 kg. de sucre .	»	4 70	— —	4 70
» 15	»	24	Achat d'un thermomètre .	»	0 60	— —	— 60
» 16	»	24	Achat d'un habit de travail .	»	10 50	— —	10 50
» 17	»	24	Achat d'un couteau .	»	7 40	— —	7 40
» 18	Avril	2	Achat de 4 kg. de sucre .	»	2 80	— —	2 80
» 19	»	5	Achat de 2 nourrisseurs .	»	5 —	— —	5 —
» 20	»	5	Achat de 5 kg. de sucre .	»	3 25	— —	3 25
» 21	»	6	Achat de 5 kg. de sucre .	»	3 25	— —	3 25
» 22	»	6	Achat d'acide formique .	»	0 60	— —	— 60
» 23	»	12	Achat de 3 kg. de sucre .	»	1 95	— —	1 95
» 24	»	13	Achat de cire pour hausses .	»	5 85	— —	5 85
» 25	»	15	Achat de sucre et esprit de vin .	»	3 60	— —	3 60
» 26	Mai	8	Achat de cire et de sucre .	»	10 90	— —	10 90
» 27	»	9	Récolté un essaim (du N° 2) .	»	20 —	— —	— —
» 28	Juin	18	Achat d'acide formique et alcool .	»	2 —	— —	2 —
» 29	Juillet	1	Achat de sucre .	»	5 50	— —	5 50
» 30	Août	15	Récolté à Gland 30 kg. de miel .	»	75 —	— —	— —
» 31	»	15	Vendu à ma femme ma récolte .	»	75 —	75 —	— —
» 32	»	15	Achat de 2 ruches sans cadre .	»	40 —	— —	40 —
» 33	»	15	Fait 4 essaims artificiels .	»	20 —	— —	— —
» 34	»	15	Récolté 24 grands cadres bâtis .	»	48 —	— —	— —
» 35	»	28	Achat de 100 kg. de sucre .	»	40 —	— —	40 —
» 36	»	28	Récolté 12 petits cadres bâtis .	»	12 —	— —	— —
» 37	»	28	Intérêt à 5 % de notre apport .	»	30 —	— —	30 —
» 38	»	28	Notre travail pendant l'année .	»	50 —	— —	50 —
Par profits et pertes, amortissement sur matériel .					60 —	— —	— —
» » » des frais généraux .					188 85	— —	— —
A » » produits .					175 —	— —	— —
A Bilan, solde en caisse .					33 15	— —	33 15
Par » capital .					600 —	— —	— —
A » matériel .					493 —	— —	— —
					<hr/>		
					3041 85	675 —	675 —
A nouveau au 1 <sup>er</sup> janvier 1913 .					— —	33 15	— —



## Comptabilité de M. TALLANT,

	CAISSE	
	AVOIR	AVOIR
Mes versements au compte rucher . . . . .	480 —	— —
Ventes de miel . . . . .	75 —	— —
Dépenses, frais d'installation . . . . .	— —	448 65
Achat de sucre, etc. . . . .	— —	73 30
Inventaire 493,30 amortissement 9,4 % . . . . .	— —	— —
Profits et Pertes, amortissement, nou rissement . . . . .	— —	— —
» à rendement . . . . .	— —	— —
» boni rendement à rucher . . . . .	— —	— —
Caisse solde débiteur . . . . .	— —	33 15
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>555 —</b>	<b>555 —</b>
Caisse solde débiteur et rucher actif . . . . .	33 15	— —

## Même comptabilité

	CAISSE	
	DOIT	AVOIR
Mes versements au compte rucher . . . . .	480 —	— —
Ventes de miel . . . . .	75 —	— —
Dépenses, frais d'installation . . . . .	— —	448 55
Achat de sucre, etc. . . . .	— —	73 30
Inventaire 493,30, amorissement 9,4 % . . . . .	— —	— —
Profits et Pertes à Rucher, Boni . . . . .	— —	— —
Solde en Caisse . . . . .	— —	33 15
<b>TOTAUX</b> . . . . .	<b>555 —</b>	<b>555 —</b>
A nouveau Caisse et rucher . . . . .	33 15	— —



## CORRESPONDANCE

---

Ferreyres, 1<sup>er</sup> juin 1913.

Voici un fait qui mérite d'être relaté et mentionné sur le *Bulletin*.

J'ai été forcé de renforcer un essaim que j'avais eu le 26 avril. Cet essaim ayant une vieille mère l'a changée, comme j'avais eu des essaims et des jeunes mères disponibles, j'en ai introduit une, l'autre jour. Voulant renforcer la colonie, j'ai mis un rayon de couvain garni d'abeilles.

Comme les bestioles étaient de mauvaise humeur, elles se mirent à pourchasser cette jeune mère qui, étant encore très alerte, parvint à se dégager.

Le lendemain, étant en souci de la pauvre bête, je fis un examen minutieux des cadres, les inspectant les uns après les autres jusqu'au moindre recoin. Arrivé au dernier, que vois-je ? Quelques abeilles, encore très courroucées, s'acharnaient autour d'une cellule qui sert à emmagasiner le miel au-dessus des rayons. L'instinct de la conservation aidant, la jeune reine s'était introduite, l'abdomen le premier, à peine apercevait-on la tête, étant par là protégée de l'étreinte des abeilles.

Aujourd'hui, la curiosité m'a poussé à examiner. Je vis que tout était rentré dans l'ordre car la ponte avait repris de plus belle.

Comme le fait mérite d'être signalé, je n'ai pas voulu le passer sous silence.

*Alfred Michaud.*

---

## COMMENT DOIT-ON SE PRÉPARER POUR METTRE EN VALEUR SES PRODUITS A L'EXPOSITION

---

Pourquoi donc est-ce moi qui suis chargé de répondre à une pareille question ? Je n'ai jamais été très fervent amateur d'expositions, j'ai donc exposé moi-même le moins possible, c'est presque dire pas du tout, et n'ai fait qu'une seule fois partie du jury. Il s'agissait d'une exposition régionale où un seul apiculteur avait pris part au concours. Il s'était donné, quoique seul, une louable peine, et j'ai réussi pourtant à le mécontenter. Ce sont de pareils titres de gloire qui me valent l'honneur d'être ici aujourd'hui pour vous dire comment il faut se préparer à une exposition d'apiculture. Si vous attendez réellement de moi un enseignement, des conseils ou des directions propres à vous conduire au succès, misère de moi !

Pour bien exposer, il faut avant tout avoir de quoi. Pas vrai, Mon-

sieur La Palice ? N'essayons pas de jeter de la poudre aux yeux. En fait de produits, il est bon toujours d'en mettre beaucoup, et, cela va de soi, ce qu'on a de meilleur. Il faut que le visiteur soit tout d'abord frappé et attiré par l'énorme quantité et la variété des objets offerts à son attention, et que, charmé par le bon goût qui a présidé à son arrangement, il s'en approche pour les examiner en détail et pour s'émerveiller alors de leur aspect. « Aux gros bataillons la victoire », disait déjà Napoléon. Si cela est vrai souvent dans les guerres, c'est vrai aussi dans nos pacifiques expositions, et les rangs serrés de nos bocaux multicolores et de nos pains de cire, propres et soigneusement étiquetés, ont les mêmes chances de succès qu'en avaient les innombrables régiments du grand Corse. Mais il y a une condition, c'est que tout soit de premier choix et révèle les soins les plus minutieux. Pas de bocaux douteux, ajoutés à la hâte pour faire nombre, et dissimulés tant bien que mal ; point de capotes inachevées ou révélant au regard inquisiteur du jury qui voit tout, le passage du couvain ; point de sections défectueuses ; point de pains de cire à l'aspect tant soit peu louche ! Que le jury puisse jeter ses regards dans les derniers recoins comme sur les premiers rangs ; qu'il puisse enfin, sans jeu de mots, mettre le nez partout et le retirer satisfait.

Il est toujours très intéressant pour le public non initié aux mystères de l'apiculture de voir côte à côte des bocaux renfermant des miels de teintes différentes. On peut, à cet égard, dans notre Suisse romande, le satisfaire abondamment, et il serait aisé, indépendamment des classements par régions, de faire une petite collection récapitulative des miels si divers de notre pays, en allant des plus limpides aux plus foncés et aux plus épais (je pense à la graisse de char de M. Ruffy), et dont nos élèves par trop capricieux veulent bien encore parfois nous gratifier. Il y aurait partout la même étiquette où seraient indiquées la provenance et, si possible, les fleurs productrices, l'altitude, l'époque de production. Les collections régionales devraient, de leur côté, fournir une idée aussi exacte que possible de l'importance relative des diverses récoltes. Il serait en effet inadmissible que telle contrée ayant produit pour les neuf dixièmes du miel noir n'exposât que du miel clair, et il paraît beaucoup plus logique de s'en tenir, pour exposer, aux proportions qui représentent la réalité des choses.

Une catégorie de produits à laquelle il importe de vouer des soins tout particuliers, c'est le miel en rayons. Pour le public, c'est toujours ce qu'une exposition d'apiculture peut offrir de plus beau et de meilleur, ce qu'il y a, pour les yeux et pour le goût, de plus alléchant. Non seulement le miel en rayons, quoique moins recommandable que le miel extrait, est présenté sous une forme plus appétissante, mais c'est là le produit pur des abeilles ; l'apiculteur n'y a

pas mis la main ; il ne risque point d'en avoir altéré les qualités exquisés par ses manipulations. Pour beaucoup de non initiés, miel coulé et miel extrait sont encore synonymes de miel broyé. « Ça, c'est vraiment du miel ! » entend-on s'exclamer devant telle capote remplie jusqu'au bord d'un nectar doré. Les cloches de verre ravissent chacun, et les sections n'ont pas besoin de tapageuse réclame pour se faire admirer. De gracieuses collerettes de papier blanc ne les départent pas sans doute ; mais qu'avant tout le miel soit beau ; qu'on devine sous la pellicule dorée le délicieux nectar, dont l'idée seule fait qu'on se purlèche les babines, et tout va bien. Le jury lui-même n'est jamais insensible aux charmes du miel en rayons. S'il en voit beaucoup, sous les formes diverses que je viens de rappeler, et si ce miel est présenté de telle façon qu'il flatte non seulement le goût que sait apprécier le palais privilégié des juges, mais encore celui, d'ordre plus élevé, que recherchent les yeux, et il y a beaucoup à parier pour que ces messieurs inscrivent un bon point.

Nous abordons ici un sujet délicat et difficile, celui de l'effet artistique qu'il faut chercher en exposant. Et d'abord, est-ce bien d'effet artistique qu'il faut parler ici, et ne doit-on pas se contenter de rechercher un arrangement de bon goût ? M. Gubler m'a rappelé à ce propos le mot d'ordre de nos collègues de la Suisse allemande en matière d'exposition : présenter des pommes d'or dans des plats d'argent.

Cette recherche de l'art se manifeste surtout dans la préparation de la cire, qui se prête à tous les caprices. Qu'on ait donc quelques jolis moules, je le veux bien ; qu'on s'ingénie même, si l'on a du talent et du temps, à découvrir mille formes nouvelles de fleurs, d'anges et d'oiseaux. Je reconnais que c'est ingénieux, que cela plaît ; seulement ce n'est plus de l'apiculture, et je me demande si cette recherche de l'effet vaut bien l'argent et la peine qu'on y a consacrés. On ne manquera pas de me donner comme réponse celle qu'une dame d'esprit donnait à un monsieur qui parlait en termes méprisants des calembours, l'esprit, disait-il, de ceux qui n'en ont pas. « Ce sont, rétorqua-t-elle, ceux qui n'en savent point faire qui disent cela. » Eh bien, oui, c'est vrai. Je suis si heureux quand j'ai pu obtenir un pain de cire bien purifiée, que je ne me sens pas le moindre besoin ni la moindre capacité, je l'avoue, d'en faire une rose, une hirondelle ou un petit Cupidon armé de flèches. Je ferai sans doute bien d'en gémir ; mais pour le moment j'en prends mon parti, et je conseille de viser avant tout au but pratique de l'apiculture, de ne faire figurer l'ornement que comme accessoire, et de laisser la place d'honneur aux produits eux-mêmes, présentés sous leur forme habituelle et utilisable. D'imposantes piles de pains de cire bien pure, d'un poids déterminé et affectant des formes simples se prêtant à divers arrangements,

donneront certes des exposants et du résultat de leur travail une idée avantageuse.

S'il est question des ruches elles-mêmes, je veux dire des habitations, il va sans dire que le choix des systèmes et la perfection du travail importent avant tout. Le fait qu'on aura donné à l'habitation de nos braves petites abeilles la forme d'une cathédrale ou d'un chalet n'est que très accessoire ; les abeilles, je crois, seraient de mon avis. En somme, le côté pratique est à considérer en tout premier lieu, et les enjolivures les plus ingénieuses et les plus coûteuses ne doivent pas racheter le moindre défaut réel.

Celui qui expose doit se souvenir, en organisant ses collections, qu'il a en vue deux catégories de visiteurs également importantes : le jury et le public, qui apprécient différemment. Le jury n'est sans doute point insensible à l'ensemble décoratif, à l'effet cherché et obtenu, à toutes les manifestations du goût artistique, ou simplement du bon goût, qui peuvent se révéler dans une exposition ; mais là n'est pas pour lui le principal. Il va au fond des choses et se tient sur ses gardes, résolu à ne pas prendre des vessies pour des lanternes. Je le répète donc : celui qui expose doit chercher à réaliser la perfection et se dire sans cesse : Je dois faire voir ce qui peut se produire de mieux sous tous les rapports dans les conditions où je me suis trouvé pour le produire. Il doit chercher en outre à avoir un ensemble de produits aussi complet que possible, et ce qui n'est pas souvent possible à un seul l'est généralement à une collectivité, surtout une collectivité aussi nombreuse et représentant des contrées aussi étendues et aussi variées que notre Société romande. Quant à l'arrangement, je ne me hasarde point à donner de nouveaux conseils : qu'on en charge des hommes de goût ; qu'on n'oublie point d'y adjoindre des dames ; elles auront toujours mainte idée originale et heureuse ; mais qu'on ne m'en charge pas !

Reste le public, qui veut être aussi satisfait, et le public est un ensemble aux exigences multiples, mais toujours raisonnables à quelque point de vue. Le public veut pouvoir s'écrier à première vue : « Oh ! que c'est beau ! comme ça fait bon effet ! » puis trouver à chaque pas de nouveaux sujets d'extase. Le jury peut goûter ; il a non seulement le droit, comme je l'ai rappelé déjà, de mettre son nez partout, mais d'associer sa langue et son palais aux investigations de ses yeux qui veulent tout scruter. Le simple visiteur en est réduit à ravalier l'eau qui lui vient à la bouche, et c'est toujours un petit supplice ; il faut donc lui accorder quelques compensations et lui fournir, suivant une expression drôle que je me souviens d'avoir entendue, de quoi « se rincer l'œil » à fond. Et me voici ramené à parler d'art et de bon goût, domaine où je me sens assez mal à l'aise. Il faut un plan dans l'arrangement d'une exposition, et je crois que le

mieux, une fois que l'on sait de quelles collections l'on dispose, c'est de s'en remettre à quelqu'un d'entendu qui saura tirer le meilleur parti possible et du matériel à présenter et de la place qui se trouve à disposition. Une excellente idée, qui émane de M. Chausse, président de la section Erguel-Prévôté, est celle-ci : Qu'on prépare, bien avant l'exposition, un questionnaire à envoyer à tous les membres de la collectivité décidée à exposer, et que chacun indique, en réponse aux questions très précises qui lui sont adressées, ce qu'il compte être en mesure de fournir dans les diverses catégories de produits. Une fois les réponses réunies, réponses qui doivent comporter un engagement, il sera possible d'élaborer un plan bien conçu, et la tâche des installateurs ne sera plus l'angoissant casse-tête dont j'ai été déjà l'auteur ou le témoin.

J'ai dit que le public tient à admirer. Il veut, reconnaissons-le, comprendre aussi et s'instruire, et il faut lui en fournir l'occasion. Quelques tableaux explicatifs, d'un texte bref et précis, et d'une grosse écriture bien lisible, ne seront pas de trop. Quant à la partie scientifique, où figureront, outre les livres traitant de l'apiculture, les divers tableaux statistiques, tableaux schématiques rendant compte de toutes espèces d'observations, collections de plantes mellifères, préparations destinées à la connaissance des maladies et des moyens de les prévenir et de les combattre, etc., etc., il sera bon de faire à tout cela une large place, et de le faire figurer pour être examiné et consulté, non seulement pour qu'il soit dit que cela s'y trouvait. Nombreux surtout, cela va sans dire, sont ceux qui veulent voir, mais beaucoup aussi veulent savoir. Sachons-leur gré de ce noble désir et faisons notre possible pour le satisfaire. Nous serons d'ailleurs les premiers, nous qui faisons de l'apiculture, à apprendre là quelque chose, et ce résultat n'est point à dédaigner.

En voilà assez. J'ai probablement parlé beaucoup pour dire bien peu de chose, et si après cela l'exposition de la Société romande est manquée, je risque d'en être la cause. Je ne demande donc plus qu'une chose, c'est que d'avance on me pardonne.

*E. Farron.*

---

## Résultat du travail de nos ruches sur balance en juillet 1913.

	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation nette Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Forte	12400	2000	14 juillet
Monthey »	401	Moyenne	— 3000	200	5 »
Mollens »	1061	Bonne	2600	1500	14 »
Bulle (Fribourg)	888	Moyenne	600	500	6 »
Châtel-St-Denis »	819	Bonne	200	700	29 »
Dompierre »	475	Forte	— 3250	500	14 »
La Sonnaz »	570	«	400	500	2 »
Massonnens »	840				
Châtelaine (Genève)	430	Bonne	2450	500	24 »
Pregny »	453	Forte	— 1700	900	5 »
Bournens (Vaud)	568	Bonne	1100	500	26 »
Correvon »	753	«	300	300	28 29 »
Panex s/Ollon »	928	Moyenne	— 5000	800	14 »
Essert s/Champ <sup>t</sup> »	485	Forte	1900	2200	5 »
Premier »	872	»	— 1200	200	20 »
Vuibroye »	760	Bonne	1000	500	29 »
Belmont (Neuchâtel)	491	»	— 10500	—	
Buttes »	700	»			
Cernier »	834	Forte			
Coffrane »	800	Bonne	— 1500	700	14 »
Couvet »	750	»	— 3700	300	1 2 20 »
Côte-aux-Fées »	1040	Moyenne	— 2100	1400	14 »
St-Aubin »	458	Bonne moyenn <sup>e</sup>	— 3200	—	
Courfaivre (Jura.)	474	Bonne	— 3700	—	
Cormoret »	711	Bonne	300	400	14 »
Tavannes »	761	Forte	— 3900	150	2 »

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

### La récolte.

Une correspondance du canton de Neuchâtel, prétendant que le miel serait abondant cette année, a été reproduite par de nombreux journaux et continue à faire le tour de la presse. La vérité est que la récolte est faible à peu près partout, ainsi qu'en témoignent les communiqués des sociétés d'apiculture et les prix du miel fixés par ces sociétés. Ces prix oscillent entre 2 fr. 20 et 2 fr. 50 le kilo en gros et 2 fr. 50 à 3 fr. au détail pour le miel extrait. Le fait que les fruits sont également rares contribue encore à renchérir le miel.

### Assemblée générale des apiculteurs suisses allemands.

Cette assemblée aura lieu à Coire, les 7 et 8 septembre prochain, ainsi que la séance annuelle des délégués de la Société suisse des amis des abeilles.

### Accidents imaginaires.

Comme chaque année à pareille époque, les journaux racontent, avec force détails plus ou moins authentiques, un certain nombre d'accidents causés par les abeilles. Un jour, c'est un rentier sexagénaire tué par les piqûres pendant qu'il travaillait au rucher de son fils. Une autre fois, c'est un cheval criblé de dards par un essaim, et ainsi de suite.

Lorsqu'on va au fond des choses, on trouve qu'il y a presque toujours exagération de la part des correspondants. C'est ainsi que le *Journal du Valais* ayant publié une correspondance de Bramois, prétendant qu'un essaim appartenant à M. H. Gay avait assailli et maltraité un faucheur, M. Gay a répondu comme suit :

« La correspondance parue dans le numéro 73 de votre estimable journal est fautive d'un bout à l'autre. Il n'est pas sorti ce printemps un seul essaim de mon rucher. Le faucheur en question a été piqué par un essaim composé de... une guêpe. Les dards criblant soi-disant le visage et les mains du faucheur ont plutôt criblé la cervelle du trop zélé correspondant. »

Il est du devoir de chaque apiculteur de couper les ailes à tout canard de ce genre. Nous avons suffisamment de jaloux et d'envieux sans qu'il soit nécessaire de leur fournir des arguments contre l'apiculture par le récit d'accidents imaginaires.

### La loque à la Côte vaudoise.

D'après le *Journal de Rolle*, la loque serait en augmentation dans les districts d'Aubonne et de Rolle, où 20 colonies ont dû être détruites cette année, soit le double de l'année dernière.

C'est là, selon nous, un fait anormal, car la loque tend à diminuer partout où elle est combattue rationnellement.

### Un nouvel apitrèfle.

Dans le numéro 6 du *Journal d'agriculture* de Bavière, M. le Dr Kiessling, directeur de l'Institut bavarois d'essais des semences de Weihestephan, rend compte des résultats obtenus par M. Val. Wüst, conseiller économique, de Rohrbach près Lindau, Palatinat, dans la recherche d'un trèfle rouge à courte corolle.

Après de longues années de travail et d'efforts assidus, M. Wüst a trouvé une nouvelle variété, croisement du trèfle rouge commun (*trifolium pratense*) et du trèfle hongrois (*trif. pannonicum*) qui est visitée et fécondée par les abeilles.

Les mesures comparatives opérées à la station de Weihestephan sur des fleurs du trèfle Wüst et sur celles de l'apitrèfle de M. Martinet, de Lausanne, ont montré que la nouvelle variété est encore mieux adaptée à la fécondation par les abeilles que celle obtenue par M. Martinet, toutes les parties de la fleur étant plus courtes.

Espérons que le nouveau trèfle sera avantageux pour les apiculteurs.

J. M.

---

## NOCIVITÉ DU SULFURE DE CARBONE

---

L'année passée j'eus un magnifique essaim d'abeilles italiennes décimé par une maladie que je crus être le mal de mai, les symptômes correspondant exactement à la courte description qui en est faite dans la *Conduite du rucher*. Cette année, la même chose arriva à deux colonies et à un essaim, mais les symptômes ne correspondaient plus : la maladie était plus foudroyante, les abeilles atteintes sortaient de la ruche et mouraient presque immédiatement ; d'autres n'avaient pas même le temps de sortir et étaient extraites de la ruche par les abeilles. Toutes ces ruches avaient reçu des rayons de miel de l'année précédente, et cela me fit supposer que le miel avait tourné à l'aigre ; mais il paraît que je me trompais. Dernièrement, j'enlevai à une ruchée un rayon de miel, que je remplaçai par de la cire gaufrée qui avait passé l'hiver et le printemps dans la même armoire

que les rayons : le jour même les abeilles commencèrent à périr. Evidemment, je ne pouvais plus accuser le miel. J'enlevai le cadre de cire gaufrée et le remplaçai par un autre avec de la cire fraîche. Ce jour-là quelques abeilles périrent encore, mais le lendemain la maladie avait disparu.

Tout l'hiver, tout le printemps et jusque dernièrement, j'ai tenu dans l'armoire où je gardais mes rayons de réserve un flacon débouché de sulfure de carbone, et c'est vraisemblablement là la cause de la mortalité de mes abeilles. L'hiver précédent j'avais aussi eu recours au sulfure de carbone, mais d'une façon intermittente, c'est pourquoi l'année passée les abeilles ne périssaient pas aussi rapidement que cette année. Je dois ajouter que, devant le trou de vol de la ruche la plus fortement atteinte, j'ai remarqué de petites lamelles blanches qui me semblent être des cristaux, et, bien que je sois tout à fait profane en chimie, je crois pouvoir affirmer qu'ils proviennent du sulfure de carbone. J'ai la conviction que celui-ci, tout en étant un excellent préservatif contre la fausse-teigne, est en même temps un toxique violent pour les abeilles ; il doit laisser des traces sur la cire et le bois des cadres. Il présente un grand danger sous un autre rapport : il est excessivement inflammable.

Aux chimistes de dire si je suis dans l'erreur ou non. En tout cas, j'ai cru de mon devoir d'avertir les apiculteurs qui pourraient être tentés d'employer le sulfure de carbone, qui est parfois recommandé contre la fausse-teigne.

Le Touvet (Isère), le 21 juin 1913.

*Aug. Cordey.*

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

**M. P. Odier, Céligny.** — La première récolte a été bien faible de nos côtés et la seconde s'annonce nulle ou à peu près. Pas grand chose dans les hausses, fin juin, mais par contre les corps de ruches étaient bien garnis ; néanmoins, ils se vident rapidement et il a fallu déjà donner des compléments de nourriture à plusieurs colonies et tout spécialement aux essaims.

Depuis vingt-trois ans que je m'occupe d'abeilles, je ne les ai jamais vues aussi vite excitées et aussi disposées au pillage que cette année, et ceci dès le premier printemps. Il fallait parfois cesser tout travail au rucher dès la cinquième ou sixième ruche visitée, ce qui compliquait beaucoup la besogne. L'élevage des reines a été contrarié par le froid et le mauvais temps et beaucoup d'entre elles, sorties pour leur vol de fécondation se sont perdues. C'est une mauvaise année de plus à ajouter à celles que nous venons de traverser.

**M. F. Berthouzoz, Premplaz, 4 août 1913.** — Maigre année pour le miel. La première quinzaine de juin avait donné presque largement sa part de récolte. Je venais de placer la deuxième hausse aux meilleures colonies lorsque, vers le 18-19 juin, un froid subit et continu vint glacer l'enthousiasme au rucher, et dès lors, pendant un mois, il y eut plutôt diminution dans les greniers. Les abeilles qui, comme la nature, ont paraît-il, horreur du vide, ne trouvant plus de nectar à mettre dans les hausses, les ont tout simplement bondées de couvain. C'est ainsi que, dans la deuxième quinzaine de juillet, de divers points environnants, Conthey, Vétroz, Chamoson, maints apiculteurs annonçaient des essaims et des tout beaux, occupant jusqu'à 8 ou 9 cadres, alors qu'auparavant c'était plutôt, sur ce point, le calme absolu. Dans mon rucher, qui comptait 33 ruches au printemps, je viens de recueillir aujourd'hui le trente-cinquième essaim, un primaire du poids de 3 kg. 600... et quelques reines chantent encore... sur cet air, me semble-t-il : Si cette chanson vous ennuie, nous allons la... la.. la recommencer ! J'en ai vendu naturellement quelques-uns, que je préfère livrer, pour plus de garantie, avec des cadres bâtis, ponte et provisions, le tout en caissettes D.-T. spéciales. Cette fièvre d'essaimage, veine ou déveine, comme l'on voudra, je crois pouvoir l'attribuer, sans me tromper, à l'emplacement abrité du rucher, au stimulant du printemps et particulièrement au renouvellement fréquent des reines que je choisis toujours pour compléter les opérations dont les abeilles me laissent parfois le soin, dans les meilleures colonies, sans me préoccuper outre mesure de la livrée que portent ces précieuses majestés. Dans notre région ensoleillée, où c'est presque toujours la pluie qui nous manque le plus, les fleurs passent vite et le temps de la miellée est souvent court. La palme est ainsi aux fortes colonies et on doit dès lors porter son choix sur des reines prolifiques. C'est ce qui explique que, comme M. Mercier, j'ai la faiblesse de donner la préférence aux races qui remplissent le plus de bidons.

En ces quelques jours de chaleur, avec quelques litres de bon sirop, les essaims bâtissent rapidement, d'autant plus qu'on constate ici, en montagne, depuis bientôt une semaine, un petit regain de récolte, ce qui m'aidera à arriver peut-être aux 10 kg. par ruche en moyenne, dans les hausses, chiffre qui restera inférieur à tous ceux que j'ai enregistrés dès mon début en apiculture.

**M. H. Groux, Essert 9 août 1913.** — Après la jolie récolte de juin, le mois de juillet nous réservait une désagréable surprise avec son temps pluvieux et ses vents froids. Le miel de chêne et de sapin blanc a duré tout le mois, mais les abeilles ne purent le récolter ; après une nuit chaude, le mauvais temps se mettait toujours de la partie.

J'ai visité mes ruches hier ; il manque de la nourriture pour hiver-

ner ; par contre le couvain est superbe dans chacune, ce qui donnera un bon contingent de jeunes pour le printemps prochain.

**M. Gay, Bramois le 3 août 1913.** — En parlant au commencement de juillet dernier de la récolte à la montagne, je disais : les deuxièmes hausses sont en train de se remplir et ce n'est pas fini. Mes prévisions optimistes ne se sont, malheureusement, pas réalisées et c'était bien la fin d'une récolte qui promettait d'être très belle et n'en est qu'une passable moyenne.

En plaine, quelques rares journées ont permis un petit regain de récolte qui garnit un peu les ruches pour l'hivernage.

Partout dans la région le miel est de couleur claire et surtout d'une limpidité comme on n'en a jamais vu ici, il se vend facilement et à de bons prix.

Les essaims ont été très inégalement répartis ; il y en a eu beaucoup dès le commencement d'avril dans des localités exposées au midi. A Bramois, sur 50 ruches, je n'en ai eu qu'un seul, le 26 juillet.

**M. Stahlé, Cofrane, le 6 août 1913.** — Le temps déplorable n'a pas permis aux butineuses de profiter ni des tilleuls qui se sont ouverts vers le 6, ni du trèfle blanc particulièrement abondant cette année.

Je viens de terminer l'extraction de ma première récolte, résultat : *5 kg. de moyenne par ruche* et les ruches ne sont pas lourdes après ce prélèvement ! Il en est même qui n'ont rien dans le corps de ruche. Il est des ruches qui m'ont trompé en mal. Fortes, actives, je n'ai rien ou presque rien trouvé dans les hausses, d'autres m'ont trompé en bien : la hausse était pleine ! Y a-t-il eu des changements de reine ? Je le crois possible parce que je ne saurais comment expliquer le triste résultat de la plupart de mes colonies. L'on dit que les méchantes sont travailleuses : j'en ai qui ne souffrent pas que l'on regarde leur ruche, même de loin, qui n'ont rien, tandis que de plus douces dont j'ai pu sortir les cadres les uns après les autres sans piqûres avaient leurs provisions.

Je compte encore un peu sur ce mois d'août. Malheureusement, je ne pourrai pas suivre ce qui se fera, devant partir pour quelques semaines. C'est dire que je ne pourrai pas vous donner à la fin du mois, le résultat journalier, mais je vous ferai parvenir le résultat total. S'il m'est possible, je visiterai quelques ruchers en Italie, particulièrement celui des frères Malan, de Luserna, San Giovanni ; si j'y trouve quelque chose d'intéressant, je me permettrai de vous le communiquer.

---

## A VENDRE

**Extracteurs**, à 8 demi cadres. — **Essaims Dadant-Type.** — **Miel récolte 1913** (contrôlé). — **Chaponnière, Conches**, près Genève.